

Malgré les dynamitages sur la rivière Saint-François

Nuit sur le qui-vive à Lennoxville

par Pierre SAINT-JACQUES

LENNOXVILLE — La rivière Saint-François aura tenu sur le qui-vive les policiers et les gens de Lennoxville pour une autre nuit encore.

Depuis la fin de janvier, on ne compte plus ses caprices ni les nuits blanches qu'elle peut mettre sur son compte.

Minée depuis trois jours par des opérations de dynamitage, la rivière a servi, en riposte à cette bataille des glaces, une montée appréciable de son niveau, de chaque côté de la route 108, dans le secteur de la Ferme expérimentale et de l'Université Bishop.

Résultat: les policiers ont dû procéder à une nouvelle évacuation de l'îlot de maisons qui se trouvaient à baigner en plein champ.

Un des trois chemins qui s'ouvrent sur le campus universitaire était complètement inondé pendant que le bassin, créé avec l'arrivée de l'embâcle à la fin de janvier, se remplissait à vue d'œil.

De catastrophe majeure, on n'en craignait point. D'inconvénients majeurs, peut-être. Notamment la fermeture d'une portion de la route 108 était chose du possible et le gonflement de la rivière Moë risquait d'entrainer le barrage de la route 147.

De toute façon, les éléments de barricades reposaient près des rou-

tes, prêts à servir si cela s'avérait nécessaire.

Durant tout le jour hier, les équipes d'Urgence Environnement tout comme l'équipe des techniciens en explosifs de Castonguay et Frères ont besogné sur et autour de la rivière.

Couvert brisé

"Les opérations de dynamitage ont pris fin hier avec trois autres explosions", d'expliquer M. Paul Jeannette, porte-parole d'Urgence Environnement.

Tout le couvert de glace menant à l'embâcle a été brisé. Il ne reste plus qu'à souhaiter que le chenal s'élargisse de plus en plus.

"On voit qu'un chenal a pris forme au milieu de la rivière. Bien sûr, on souhaiterait qu'il soit plus large mais on sent déjà un meilleur écoulement de l'eau. Ce couvert de glace exerceait une pression énorme sur le cours d'eau."

Pour le moment, on laissait les policiers et les experts s'énerver. Les autres devaient se dire que leur tour viendrait assez tôt, si jamais...

A Sherbrooke même, la rivière Saint-François a conservé un niveau régulier à 13 pieds et cinq pouces. Les policiers fonctionnaires dans le centre-ville devaient en faire le relevé régulièrement.

"Pour nous, il n'est pas question d'affirmer que le dynamitage du couvert de glace effacera tout risque d'inondation. La question n'est

pas là. Il fallait faire quelque chose pour aider la rivière à reprendre son cours normal. Les opérations de dynamitage ont donné les résultats que l'on attendait."

Le cours normal

La vie poursuivait quand même son cours normal dans le centre-ville. On s'y affairait à pleine, à la veille du long congé de Pâques. Rien dans l'attitude des gens ne laissait présager de catastrophe à craindre.

Le campus écoulait régulièrement des grappes d'étudiants qui se retrouvaient en longue fin de semaine.

Les parcs de stationnement entourant le bâtiment principal de l'Université Bishop regorgeaient de voitures, ce qui pourvait que l'on ne vivait pas dans l'inquiétude.

Pour le moment, on laissait les policiers et les experts s'énerver. Les autres devaient se dire que leur tour viendrait assez tôt, si jamais...

Si tout se passait au mieux, le pire que l'on pouvait craindre au cours de la nuit d'hier était un peu

d'eau sur la route 108 ou encore sur la route 147.

Quand la rivière Saint-François

se décidera-t-elle à faire le grand ménage des glaces? Toute la question est là!



Mieux vaut être prudent avec le niveau de l'eau de la Saint-François, une rivière parfois envahie.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Une cigarette serait à l'origine du sinistre

Un incendie cause la mort d'un homme

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — La victime se serait endormie au salon avec une cigarette allumée. Voilà comment Carlos Descôteaux, âgé de 34 ans, est devenu la troisième victime du feu, à Sherbrooke, cette année.

Il se trouvait dans son logement

du 484 de la rue Laurier quand le feu a frappé.

"C'était rouge à la grandeur de l'appartement quand nous sommes arrivés sur les lieux" de décrire le capitaine Yves Lacharité qui a aussitôt ordonné une seconde alerte à l'ampleur de l'incendie.

Il était à ce moment 01h49, dans la nuit de mercredi à hier.

Les effectifs des postes 1 et 4, di-

rigés par le capitaine Lacharité et les lieutenants Gérard Manseau et Marcel Bourque, n'ont mis que trois minutes à circonscrire les flammes et n'ont utilisé que 500 gallons d'eau pour éteindre le feu.

Quarante minutes plus tard, toutes les opérations de vérifications avaient été complétées.

"Nous avons découvert le corps de l'homme dans le salon, complètement calciné." L'homme est mort bien avant l'arrivée des pompiers.

De fait, la victime était méconnaissable et ne pouvait être identifiée positivement à moins d'examen pathologiques ce qui fut fait hier à l'Institut de médecine légale de Montréal.

Grâce à une ancienne blessure à un bras, blessure qui avait nécessité une chirurgie particulière, il a été possible de l'identifier.

Occupant du même appartement, Stéphane Létourneau a été tiré du sommeil par la fumée acré et a réussi à s'échapper par la fenêtre de sa chambre donnant sur un balcon.

Il a aussitôt alerté le propriétaire, M. Renald Lessard, qui habite au rez-de-chaussée avec sa femme et deux enfants. M. Lessard a bien tenté de porter secours à M. Descoûteaux mais il était impossible d'approcher des lieux.

M. Lessard aura réussi à enfouir la porte du logement mais il était impossible de faire davantage.

Le fait que la porte ait été ouverte, les flammes ont repris de la vigueur à cause de l'aménage d'air et du même coup, d'oxygène, ce qui explique pourquoi le logement craquaient les flammes de toute part à l'arrivée des pompiers.

La cause?

Selon les informations recueillies, la victime aurait passablement fêté tout au long de la journée et bu des boissons alcooliques. Il aurait même poursuivi les libations en soirée.

Il était également un fumeur invétéré à qui il arrivait souvent d'échapper des mégots sur le tapis qui, selon des témoignages, était brûlé en plusieurs endroits.

L'état de la victime et la possibilité de la chute d'une cigarette allumée sur un meuble ou par terre auraient entraîné le tragique incendie.

On croit que même la sonnerie d'un avertisseur de fumée, s'il y en avait eu un, n'aurait pas réussi à sortir la victime de sa léthargie.

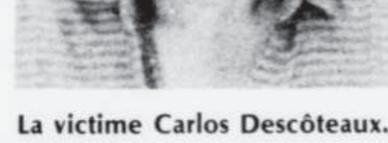
Les dommages à la bâtie et au contenu pourraient se chiffrer à près de 40 000 \$.

L'inspecteur Michel Richer, du département de Prévention et le détective Jean-Pierre Rodrigue, des Enquêtes criminelles de la Police municipale, ont mené diverses expertises sur les lieux hier matin. Ils ont également reçu l'appui d'experts du Laboratoire de police scientifique.

Il restait au détective Rodrigue à rencontrer quelques-uns des témoins qui ont été avec la victime, la veille.

M. Létourneau ne serait arrivé que tard en soirée au logement et n'aurait finalement pas participé aux libations ce qui l'aura sans doute sauvé.

Pour la police, à moins d'élément prouvant le contraire, l'incendie serait d'ordre purement accidentel et l'affaire est sur le point d'être classée.



La victime Carlos Descôteaux.

Au palais de justice

• Quatre ans de pénitencier

SHERBROOKE (psj) — Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a condamné à quatre ans de pénitencier Mario Deschamps qui avait participé à un complot de vol qualifié et à un vol qualifié avec l'utilisation d'une arme chargée, à savoir un fusil .410 tronqué.

Le vol avait été commis en début de février à l'Accommodation Mariedieu de la rue Montréal, à Sherbrooke.

Agé de 29 ans, Deschamps se trouvait à ce moment en liberté illégale d'un centre de détention de

Baile-Comeau où il devait être confiné pour 15 mois.

Des antécédents de vol qualifié, une longue feuille de route, la gravité du crime commis destinaient Deschamps à une peine de pénitencier que le défenseur Michel Dussault n'a pu lui éviter.

Me Dussault a demandé à la Cour de considérer le fait que le complice dans ce vol avait été condamné à 39 mois de prison.

La procureure Danielle Côté a rappelé les nombreux antécédents de l'accusé qui semble un irréductible.

• Un atout plutôt qu'un danger

SHERBROOKE (psj) — Le juge Louis-Philippe Galipeau de la Cour supérieure a accordé sa confiance à

un homme, âgé dans la trentaine, en lui accordant un sursis de sentence et en le soumettant à une péri-

ode de probation de deux ans durant laquelle il devra garder la paix, avoir une bonne conduite, éviter toute boisson alcoolique et tout stupéfiant, de suivre les traitements du Dr Pierre Gagné et d'éviter de communiquer avec la victime.

Il faut dire que Francis Phaneuf, de Rock Island, l'a échappé belle.

A l'origine, il devait répondre à

des accusations de séquestration et d'agression sexuelle en date du 2 juin 1985 à l'endroit d'une Américaine.

De nouveaux faits apportés par le défenseur, Me Peter Weldon et reconduits par la procureure Danièle Côté, ont amené la poursuite à réduire les accusations à une seule charge de voies de fait à laquelle l'accusé a plaidé coupable.

— O —

Michel Simard se souvient des trois amis qu'il a invités à peinturer son appartement. Au lieu d'apporter les gallons de peinture, ils ont monté des cheopines de houblon. De sorte que les gallons sont encore pleins, les cheopines vides et l'appartement non peinturé.

Guy Picotte a fait plus d'un jaloux lorsqu'il est arrivé à Montréal accompagné de ses "cinq filles".

En voulant donner un dernier coup de patin sur les glaces de sa piscine, Guy Lessard a non seulement brisé la glace mais la piscine s'est ouverte. Devrait-il se mettre à la diète?

Résultats

Tirage du 26-03-86

649	*	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	5 935	240,10\$
5/6+	3	270	656,60\$
5/6	166	3	740,40\$
4/6	12 693	94,00\$	
3/6	257 289	10,00\$	
		Ventes totales:	16 331 517,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

Les numéros de départage entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière à priorité

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANTCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
Rédacteur en chef

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 — Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454 — Abonnements: 564-5466

3e MARATHON — CARTE JAUNE
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 28 mars 1986:
G-57, i-20, B-2, B-5, O-65, i-22, B-13, B-8

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 29 mars 1986:
N-42, G-59, B-14, O-68, N-31

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 28 mars 1986:
N-44, i-26, B-7, i-29

Les gagnants doivent appeler à 564-5470



3514

AVIS AUX INTERESSÉS

Bernard Desrusseaux,
Directeur général